



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

11 août

En 1676, par contrat signé devant notaires avec Mère Mathurine Guérin et les trois officières en charge, Madame Elisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, *établit trois Sœurs à l'Hôtel-Dieu d'Alençon*. Les Sœurs seront considérées comme filles de la maison et non comme mercenaires. Des rentes sont établies pour leur entretien. (C)

En 1700, Monsieur Etienne d'Eglise, écuyer, a reçu le 30 juillet dernier procuration du Curé de la *paroisse Saint-Rémy de Bordeaux* et de la présidente des Dames de la Charité pour signer, à Paris, le contrat d'établissement de *trois Sœurs pour les soins des malades de cette paroisse*. Mère Julienne Laboue et ses officières, et Monsieur Nicolas Pierron apposent leur signature à ce contrat. (C)

En 1703, à Paris, la VIIe Assemblée générale qui, avec ses vingt-six membres représentant toutes les provinces, a inauguré ses travaux le 8 août, élit, comme cinquième supérieur général, M. François Watel. Certains personnages du dehors avaient espéré que M. Hébert, curé de Versailles, et secrétaire de l'Assemblée, serait l'homme choisi. Ils furent presque déçus de la décision de nos députés et, pour se consoler, ils feront, dans quelques mois, nommer M. Hébert à l'évêché d'Agen., En apprenant la non-élection du curé de Versailles, Massillon, le célèbre prédicateur qui n'était encore qu'un simple prêtre de l'Oratoire, fit cette réflexion qui lie manque pas de saveur : «Il faut donc qu'il y ait bien des gens de mérite dans votre Congrégation !» Le nouveau supérieur général, M. Watel, qui était visiteur de France, a cinquante-deux ans ; il est robuste, de grande taille et bien pris de sa personne. Quand il vint saluer Louis XIV, Sa Majesté ne put s'empêcher de lui dire fort obligeamment qu'il avait vraiment la mine d'un supérieur général. Malgré ses apparences de santé, M. Watel mourra, au milieu des regrets unanimes, sept ans après son élection¹.

En 1765, Monsieur de L'Essyn, procureur de l'Evêque de Castres et des Administrateurs de l'*Hôtel-Dieu de Castres* est venu à Paris pour signer avec Mère Catherine Gest et les trois Sœurs officières, le contrat d'établissement de *quatre Sœurs en cet hôpital*. (C)

En 1947, à Lesennes, dans le diocèse de Lille, pour la première fois, la «*Mission sous la tente*» va se dérouler. Aujourd'hui, l'*équipe de Bponduess* — avec une technique encore maladroite — monte le Cirque du Bon Dieu. Cette formule originale d'évangélisation est née de la conjonction de deux idées dans le cerveau de M. Édouard Rocher : d'abord la pensée d'aller prêcher la Mission aux foules de la banlieue parisienne dont l'état n'eût pas manqué de toucher le cœur de saint Vincent, s'il les avaient connues ; ensuite l'exiguïté des églises. Et un jour qu'il ressassait ce souci, on parla à M. Rocher d'un cirque de huit cents places qui était à louer ou à vendre. C'était — mis à part l'argent qui manquait — la réponse de la Providence. Avec toutes les autorisations requises, l'agglomération de Lesennes devient donc en ce jour le terrain d'essai. Les missionnaires ont eu la bénédiction encourageante et spontanée du cardinal Liénart, et ils vont avoir aussi celle des communistes de l'endroit qui jetteront des tuiles sur leurs toiles...

Cette première expérience, qui a été concluante, a conduit les missionnaires à planter leur tente, à plusieurs reprises dans la banlieue parisienne et ailleurs. Et là où l'on craignait que cette église de toile ne fût le prétexte d'un déchaînement pour certains «*fauves rouges*», c'est à des milliers d'âmes, — douces comme des «*fauvettes*» — que les missionnaires ont eu à faire faire du... trapèze évangélique : car, dans leur cadre original, c'est le plus pur Évangile que prêchent «*les Forains du Bon Dieu*»².

1) *Circulaires t. 1, p. 233 ; Annales, t. 66, pp. 436-439. ; Annales, t. 116, pp. 146-157.*

